

Centre Hospitalier du Penthievre & du Poudouvre

Résidence de Qerhin



4 chambres
en Résidence autonomie*
pour personnes âgées
autonomes

Autonomie et sécurité

CH2P

CENTRE HOSPITALIER
du PENTHIEVRE & du POUDOUVRE

Le Centre Hospitalier du Penthièvre & du Poudouvre



Le Centre Hospitalier du Penthièvre & du Poudouvre est issu de la fusion du **CH de Quintin** et du **CH de Lamballe**, lui-même né du rapprochement de plusieurs établissements à vocation gériatrique : l'ancien hôpital de Lamballe avec l'ex-Maison de Retraite Intercommunale (EHPAD La Baie et Eugène Guéno à Langueux, EHPAD du Parc à Trégueux et EHPAD du Lac à La Méaugon) ; puis avec l'EHPAD-EHPA Gibraine à Créhen et plus récemment, l'EHPAD-EHPA La Roseraie à Pléneuf-Val-André.

Il comprend :

- des **services d'hospitalisation** : deux services de médecine, deux services de Soins de Suite et de Réadaptation et une Unité de Soins de Longue Durée
- des services **d'hébergement**
- un **service de soins infirmiers à domicile**
- deux **services d'accueil de jour**
- une **plateforme d'aide et de répit** destinée aux personnes atteintes de troubles de la mémoire et leurs proches



***La Résidence autonomie** est un logement de proximité, qui a pour vocation d'accueillir des personnes âgées valides et autonomes.

Ces logements proposent un cadre de vie sécurisant, du fait de leur proximité avec le service d'hébergement de l'EHPAD Gibraine.

Pourquoi vivre en Résidence autonomie ?

La Résidence autonomie offre une formule à mi-chemin entre le domicile et l'entrée en structure médicalisée.

Occuper un logement de la Résidence permet de vivre dans un **lieu sécurisé**.

Dans sa vie quotidienne, la personne **reste autonome**, libre de ses horaires et de ses allées-venues. Elle peut continuer de recevoir ses amis et ses proches ; rompt son isolement grâce à la présence des autres occupants de la Résidence et de la proximité du bourg, (avec ses services, ses commerces et ses activités). Cela peut être également une solution afin de rester au plus proche de son conjoint, nécessitant son entrée en EHPAD.

Être autonome plus longtemps



Le cadre de vie

Au calme tout en étant au coeur du bourg



Les chambres de la Résidence de Qerhin (*Créhen* en gallo) sont aménagées, dans une aile récente, à l'extrémité du bâtiment Gibraine. Une entrée indépendante permet d'accéder aux logements.

Les personnes de la Résidence profitent du calme du site, tout en étant au coeur d'une zone pavillonnaire. Un jardin accueillant des poules d'Houdan et des moutons jouxte le bâtiment.

La Résidence est située dans le centre du bourg de Créhen, à proximité de ses commerces (bureau de tabac, boulangerie, fleuriste), de la bibliothèque municipale, des écoles et des infrastructures administratives, sanitaires et sociales (mairie, bureau de poste, cabinet médical, cabinet infirmier...).

De nombreux sites naturels et historiques (grande plage de Saint-Cast-le-Guildo, Presqu'Île de Saint-Jacut-de-la-Mer, Château du Guildo) se trouvent aux alentours.



jardin de la Résidence



église de Créhen



château du Guildo

Des chambres privées



La Résidence propose **4 belles chambres** de 24m², libres d'agencement, de manière à ce que la personne dispose ses meubles personnels dans son espace privé. Chaque chambre dispose d'une salle de bains sécurisée avec douche, lavabo et toilettes.

Autonomie, compagnie & sécurité



Un espace collectif

Les chambres sont regroupés autour d'un espace collectif, composé d'un salon et d'une cuisine aménagée.



Une place de parking est attribué à chaque logement.

Bénéficiaire de services

Vivre dans la Résidence autonomie, est comme vivre à domicile. En complément du logement, la personne peut choisir de bénéficier de **prestations hôtelières à la carte** (prestation faisant l'objet d'une facturation supplémentaire).

LES REPAS



La personne est libre de préparer ses repas dans l'espace cuisine de son logement.

Elle peut également choisir de bénéficier de la prestation de restauration de l'EHPAD.

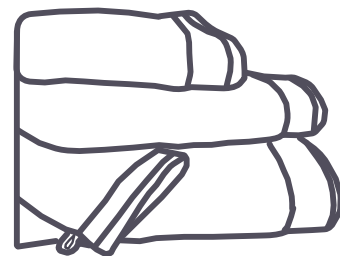
Les repas du midi et du soir sont alors préparés par l'équipe de cuisiniers qualifiés. Les repas répondent

aux normes de sécurité alimentaire (norme H.A.C.C.P.) et sont

élaborés avec l'aide d'une diététicienne,

en privilégiant les productions locales et les productions biologiques. La personne n'aura plus qu'à les réchauffer dans sa cuisine...

LE LINGE Une blanchisserie (équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge ménagers) est mise à disposition. La personne aura également la possibilité de confier son linge au blanchisseur partenaire de l'établissement. Cette prestation fait l'objet d'une facturation supplémentaire.



L'ENTRETIEN DES ESPACES La personne à la charge du nettoyage de son logement personnel. Elle peut faire appel à une aide ménagère. Une fois par semaine, l'entretien complet des espaces collectifs sera réalisé par le personnel de l'établissement. Les petits travaux nécessaires à l'entretien technique des logements est effectué par le personnel qualifié du CH de Lamballe, les fournitures de matériel restant à la charge de la personne.

L'ANIMATION La personne logée dans la Résidence peut participer l'après-midi, gratuitement, aux activités organisées par l'équipe d'animation de l'EHPAD : jeux de société, activités manuelles, gym douce, sorties extérieures... Elle peut également assister aux spectacles organisés par des intervenants (associations de chants, de danse, magiciens...) ou des spectacles à l'extérieur de la Résidence (suivant une participation financière : théâtre, cirque...).



S'intégrer dans la filière gériatrique locale

Tout comme à son domicile, la personne peut faire appel à un médecin généraliste, une infirmière libérale, au service de soins infirmiers à domicile. En cas de perte d'autonomie, la personne sera admise prioritairement en service d'hébergement (EHPAD) ou en USLD (Unité de Soins de Longue Durée, sur le site de Lamballe).

L'admission et les tarifs

Pour être accueilli en Résidence autonomie, il faut avoir plus de 60 ans et être autonome. Un certificat médical d'aptitude à vivre dans un établissement non médicalisé devra être fourni.

Démarche à suivre :

1. Le dossier d'admission est à retirer directement à l'accueil du Centre Hospitalier du Penthièvre & du Poudouvre, site de Lamballe, de la résidence Gibraine Créhen ou par téléchargement sur le site internet de l'établissement.
2. Le dossier complet sera à déposer au bureau des admissions de l'établissement. L'inscription sur la liste d'attente sera effectuée par la commission d'accueil et d'orientation.
3. Lorsque l'admission est prononcée, une rencontre avec le personnel du bureau des admissions sera programmée, afin de signer le contrat de séjour. La date d'arrivée dans le logement sera fixée d'un commun accord.

Les tarifs 2018

Nature de la prestation			Tarif journalier	Tarif mensuel (30 jours)
Restauration	Blanchisserie	Hébergement		
		x	38.53 €	1 155,90 €
	x	x	40.12 €	1 203.60 €
x		x	46.97 €	1 409.10 €
x	x	x	48.56 €	1 456.80 €

Selon votre situation, il est possible de bénéficier de l'Allocation Logement et/ou de l'aide sociale afin de prendre en charge tout ou partie des frais d'hébergement.



Service des admissions : 13 rue du Jeu de Paume - BP 90527 - 22 400 LAMBALLE
Tél. : service des admissions : 02.96.50.15.15 / Tél. du standard : 02.96.50.15.00